

---

## COMMUNIQUÉ

**Source :** Supremex Inc.  
**Contact :** Stéphane Lavigne, CA  
Vice-président et chef des finances  
514 595-0555

---

### SUPREMEX INC DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

- Ne pas diffuser aux États-Unis ni sur les fils de presse des États-Unis -

**Montréal (Québec), le 17 juin 2011** – Supremex Inc (« **Supremex** »), le plus grand fournisseur au Canada d’enveloppes génériques et personnalisées (TSX : SXP), a annoncé aujourd’hui que son conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2011 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2011.

Le dividende indiqué ci-dessus est considéré comme un dividende « déterminé » pour l’application de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada) et toute loi provinciale analogue.

Le conseil d’administration a aussi décidé que dans le futur, toute décision concernant la politique de dividende serait prise lors de la rencontre trimestrielle du conseil d’administration qui se tient normalement entre 30 et 45 jours après la fin de chaque trimestre.

#### À propos de Supremex

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur d’une vaste gamme d’enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes au Canada. Avec des installations dans sept provinces, Supremex est le seul fabricant national d’enveloppes au Canada et compte environ 650 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits en réponse aux exigences de grands clients nationaux, comme d’importantes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.